

Rapport du Comité d'inspection professionnelle

Président

Serge Langevin, inf., D.A.P.,
infirmier pivot en oncologie,
CSSS Domaine-du-Roy

Présidente substitut

Marie-Josée Poirier, inf., M. Sc. inf.,
conseillère en soins infirmiers, agrément, risques et infec-
tions,
Centre hospitalier Pierre-Janet

Membres

Suzanne Aucoin, inf., Ph. D.,
professeure agrégée, directrice du module des sciences
infirmières et de la santé,
Université du Québec à Chicoutimi
(en fonction jusqu'au 24 octobre 2011)

Nathalie Daoust, inf., B. Sc. inf.,
infirmière-chef,
Hôpital Sainte-Anne

Monelle Ouellette-Gauthier, inf., D.E.S.S. (sc. inf.),
infirmière clinicienne,
CSSS du Sud de Lanaudière

Saunia Wauthier, inf., B. Sc.,
infirmière clinicienne,
CSSS Pierre-Boucher
(en fonction depuis le 25 octobre 2011)

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Comité d'inspection professionnelle (CIP) a tenu dix réunions.

SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Déoulant du programme annuel d'inspection professionnelle de l'exercice infirmier 2011-2012, l'inspection générale des infirmières a comporté un volet sur l'exercice collectif et un sur l'exercice individuel et ce, dans diverses catégories d'établissements. Des inspections non prévues dans le programme annuel ont également été effectuées durant l'année, à la suite de signalements ou d'informations concernant l'exercice de la profession.

INSPECTION PROFESSIONNELLE DE L'EXERCICE COLLECTIF

Les activités d'inspection de l'exercice collectif ont touché 21 245 membres répartis dans 64 établissements. Au total, le CIP a transmis 113 questionnaires dont 102 formulaires d'autoévaluation de l'exercice professionnel s'adressant à des infirmières et 11 questionnaires clinico-administratifs s'adressant conjointement aux directrices des soins infirmiers (DSI) et aux présidentes du Comité exécutif des conseils des infirmières et infirmiers (CECII). De plus, des grilles d'autoévaluation collective relatives à la documentation du plan thérapeutique infirmier et à neuf situations cliniques ont été acheminées aux établissements.

En cours d'année, le CIP a reçu 150 de ces questionnaires, soit 113 d'infirmières et 37 de la part de DSI et de présidentes de CECII. Il prévoit recevoir d'autres questionnaires l'an prochain.

En 2011-2012, le CIP a étudié 87 rapports de vérification de l'exercice : 69 faisaient suite à une inspection générale collective, 7 à un événement médiatisé, 3 à une investigation du coroner et 8 à un signalement.

Après l'étude de ces 87 rapports, le CIP a formulé des recommandations, avec suivi des résultats, aux DSI ainsi qu'aux infirmières de 60 établissements. Il a aussi transmis des commentaires aux directions de quatorze établissements. Il a décidé d'inclure cinq centres dans le programme d'inspection générale de l'année en cours et quatre centres dans celui de l'année prochaine.